

Compte-rendu

Digues et stations de pompage de la rivière du Sud

Rencontre du comité de suivi

Date : 16 mars 2022

Heure : 13h30

Lieu : Centre culturel de la municipalité de Venise-en-Québec.

Étaient présents :

Membres du comité :

Mme Danielle Charbonneau, maire d'Henryville;
M. Martin Thibert, maire de Saint-Sébastien (visioconférence);
M. Raymond Paquette, maire de Venise-en-Québec (visioconférence);
M. Johnny Izzy, maire suppléant Venise-en-Québec;
M. Lukas Bouthillier, directeur général à la municipalité de Venise-en-Québec;
M. Marc Sépul, pour la digue Lamoureux dans la municipalité de Venise-en-Québec;
M. Jean Keurentjes, pour la digue du rang des Côtes dans la municipalité d'Henryville;
M. Sylvain Girard, directeur des travaux publics à la municipalité de Venise-en-Québec;
M. Karl Chevrette, directeur des services techniques et de l'aménagement du territoire à la municipalité de Venise-en-Québec;
M. Maxime Zniber, Inspecteur municipal et gérant de voirie à la municipalité d'Henryville;
M. Jean-François Gargano, directeur technique – service de l'urbanisme, travaux publics et environnement à la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville (visioconférence);
Mme Joance Martin, directrice générale et greffière-trésorière (visioconférence);
M. Jean Vasseur;
Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier
M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau

Sujets discutés

Voir la présentation ci-jointe.

Compte-rendu

• **Comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud - Membres à remplacer**

Il est soulevé qu'il faudra remplacer un représentant de la municipalité d'Henryville pour la digue Lamoureux dans la municipalité d'Henryville et un représentant de la municipalité de Saint-Sébastien pour la digue Lamoureux. Les municipalités concernées sont invitées à nommer un nouveau représentant.

• **Gestion, entretien et opération**

Fonctionnement des stations de pompage : Bien que la MRC assure le bon fonctionnement des stations de pompage entre les mois d'avril et décembre et n'a aucune obligation quant au résultat, il est précisé qu'elles fonctionnent toute l'année, mais que le suivi du fonctionnement est moins serré entre les mois de janvier à mars.

Frais de gestion du dossier par la MRC : Il est expliqué que depuis 2017, un montant est ajouté afin de couvrir les frais pour les heures de gestion du dossier des digues et stations de pompage par le coordonnateur de cours d'eau. Ce changement permet de souscrire au principe d'utilisateur-payeur.

• **Quotes-parts**

Il est convenu que la superficie attribuée à la municipalité de Venise-en-Québec pour le rejet de l'usine d'épuration des eaux usées soit ajustée annuellement avec le débit annuel de l'année précédente.

- Interruption de courant aux stations Lamoureux et rang des Côtes

Il est précisé qu'aucun débordement n'a été constaté pendant l'interruption de courant planifié les 14 et 15 février 2022 dans le cadre de travaux réalisés par le MTQ sur le rang du Marécage. Toutefois, dans la même semaine, une panne de courant aux stations Lamoureux et du rang des Côtes combinée à un bris d'équipement à la station du rang des Côtes ont occasionné des débordements dans les champs.

- Travaux à venir

Consolidation des digues Lamoureux et rang des Côtes: Un relevé des digues du rang des Côtes et Lamoureux réalisé en 2018 met en lumière la variabilité de leur hauteur et de leur largeur par rapport à leur conception initiale. Toutefois, leur élévation se situe au-dessus de la cote de crue centenaire qui fut, rappelons-le dépassée lors des inondations de 2011. Il est convenu d'entamer des démarches afin d'obtenir une évaluation de leur état et d'obtenir des recommandations quant aux travaux nécessaires.

Yannick Beauchamp, T.P.
Coordonnateur de cours d'eau

Pj : Présentation